Avis de santé publique

Rappel concernant la qualité de l'eau potable à Sanikiluaq

22 aout 2025
Sanikiluaq (Nunavut)

Le ministère de la Santé rappelle aux résidentes et résidents de Sanikiluaq que la mise en garde concernant la qualité de l'eau dans leur hameau demeure en vigueur. Cet avis de ne pas consommer l'eau est en place en raison de la salinité élevée de la source d'eau. Ainsi, toute eau destinée à la consommation doit provenir du dispositif à osmose inverse installé dans chaque résidence. L'avis restera en vigueur jusqu'à ce que la nouvelle usine de traitement de l'eau soit en service et que l'eau soit jugée propre à la consommation.

Il est essentiel d'utiliser l'eau traitée par osmose inverse pour :

- La consommation directe.
- La préparation de lait pour nourrisson.
- La préparation de jus et de glaçons.
- Le lavage de fruits et de légumes.
- La préparation et la cuisson d'aliments.
- Le brossage de dents.

Pour toute question, n'hésitez pas à contacter le bureau de l'hygiène du milieu au 867 645-6660.

###

Personne-ressource pour les médias :

Charmaine Deogracias
Gestionnaire des communications
Ministère de la Santé
867 975-5712
cdeogracias@gov.nu.ca

ᐋᓐᓂᐊᖃᕐᓇᙱᑦᑐᓕᕆᓂᕐᒧᑦ ᑐᓴᖅᑎᑦᓯᔾᔪᑏᑦ ᐊᑐᐃᓐᓇᐃᑦ ᐃᓄᒃᑎᑐᑦ, ᖃᓪᓗᓈᑎᑐᑦ ᐃᓄᐃᓐᓇᖅᑐᓐ ᐅᐃᕖᑎᑐᓪᓗ ᐅᕙᓂ *www.gov.nu.ca.*
Public Health Advisories are available in Inuktitut, English, Inuinnaqtun and French on *www.gov.nu.ca.*
Inungnun Aanniaqtailinikkut Unniudjutit hailihimajun Inuktitut, Qablunaatun, Inuinnaqtun Uiuitullu uvani *www.gov.nu.ca.*
Les avis de santé publique sont disponibles en inuktitut, en anglais, en inuinnaqtun et en français au *www.gov.nu.ca.*

Communications